



Foto: ZVG

## Les attestations de membre SCS disponibles uniquement en ligne

**Depuis l'introduction de la banque de données des membres de la SCS en 2019, les attestations de membre peuvent être téléchargées et imprimées en ligne ou stockées sur le Smartphone. Le Comité central de la SCS a donc décidé de renoncer à l'avenir à envoyer les attestations par la poste.**

Tous les membres des sociétés qui sont enregistrés sur la banque de données des membres de la SCS peuvent télécharger et imprimer leur attestation actuelle de membre sur leur compte d'utilisateur sur [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch) ou la stocker très facilement sur leur Smartphone. Comment est-ce que cela fonctionne ? Pour accéder à son attestation actuelle de membre, il suffit de s'inscrire avec ses données login personnelles sur [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch). L'attestation de membre figure sur l'onglet « Mes données » du menu « SCS ». Il faut alors cliquer sur le bouton « Données des membres » et télécharger le fichier pdf, l'imprimer ou le stocker.

«Au cours de ces dernières années, le Secrétariat central de la SCS a reçu de nombreuses réactions de membres indiquant que l'envoi postal d'une attestation qui existait sous forme numérique constituait une charge déraisonnable pour l'environnement », selon Hansueli Beer, Président central de la SCS. Cet état de fait, ainsi que les coûts élevés engendrés par les envois postaux ont incité le Comité central à renoncer à l'avenir à envoyer les attestations de membre par la poste.

Si vous avez oublié votre mot de passe et/ou vos données ID, vous pouvez les demander en cliquant en-haut à droite sur [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch) sur l'onglet du menu « Données personnelles oubliées? » ou réinitialiser un nouveau mot de passe. Si vous rencontrez des difficultés avec le login ou si vous avez des questions concernant la banque de données des membres de la SCS, vous trouverez éventuellement la réponse dans le Facsheet ou sur [www.skg.ch/mitgliederdatenbank-skg](http://www.skg.ch/mitgliederdatenbank-skg).

### **Votre société ne participe pas à la banque de données des membres?**

Les membres de sociétés et de clubs de race qui ne sont pas enregistrés dans la banque de données des membres de la SCS ne peuvent pas imprimer leur attestation de membre sur [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch). Les sociétés et les clubs de race concernés doivent générer eux-mêmes leurs attestations de membre. Pour cela, il est possible d'obtenir un modèle électronique avec une « vignette SCS de l'année » auprès du Secrétariat central de la SCS. Les sociétés doivent les imprimer sur leurs attestations de membre internes à la société. Sans cette impression, les attestations n'ont aucune validité et ne sont acceptées ni par les organisateurs, ni par les partenaires contractuels.

Vous trouverez d'autres informations sur [www.skg.ch/mitgliederdatenbank-skg](http://www.skg.ch/mitgliederdatenbank-skg). Si vous êtes responsable d'une société et vous souhaitez plus d'informations, adressez-vous au Secrétariat central de la SCS. Nous vous communiquerons volontiers le mot de passe pour le secteur protégé.